

Fort-de-France, le 28 mai 2024



RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Objet : ORGANISATION INSCRIPTION EN 6^{ème} POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 des élèves entrant en classe de 6^{ème} au collège F.A. PERRINON se feront le :

Vendredi 28 juin 2024 7h30 à 16h00

Les inscriptions se font **uniquement sur place** et selon les modalités suivantes :

- Un seul responsable légal muni de sa pièce d'identité pour inscrire un élève (pas de frère, sœur, grands-parents...)
- Le responsable légal sera accueilli par le service de vie scolaire, afin de déposer les pièces demandées, remplir et signer les fiches de renseignements.
- **Aucune photocopie ne pourra être faite par le collège.**

Principal

M. Dominique
MONTLOUIS-
FÉLICITÉ

Principal adjoint

M. Thierry AVRILA

Gestionnaire

Mme Gylène
DORNADIN

Directeur de SEGPA

Mme Gervaise
VERDAN

Conseillères Principales d'Éducation

Mme Nicole
DUMONT-MONNET
Mme Clarisse GUY

Liste des pièces à fournir :

- ✓ 8 photos d'identité récentes avec le nom et le prénom de l'enfant écrits au verso
- ✓ Photocopies du livret de famille page de l'élève et page des responsables légaux ou passeport pour les élèves d'origine étrangère
- ✓ Photocopie du justificatif d'adresse (Facture EDF, téléphone ou Eau, quittance de loyer, certificat de résidence de moins de 3 mois délivré par la mairie)
- ✓ RIB du responsable légal préférentiel (Service Intendance)
- ✓ Attestation d'assurance 2024-2025

Le respect le plus strict du jour et des horaires est demandé à chaque responsable.

En cas de difficulté contacter le service vie scolaire au 0596 72 52 31.



**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE
ET PAR CONSEQUENT L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDEE**